

Groupe Naturaliste Loire-Atlantique

Bulletin n°54 - Novembre et décembre 2012

Bulletin du GNLA



Photo F. Diemert

Nouvelle année, nouvelle cotisation...
Pensez à renouveler votre adhésion pour 2013 !

Groupe Naturaliste Loire-Atlantique
9, rue de Nantes - 44830 Bouaye

Les actualités naturalistes...

OISEAUX (rédaction H. Touzé)

Ndlr : Cette rubrique reprend les observations récentes d'oiseaux en Loire-Atlantique, parvenues au GNLA par le biais du forum électronique et de la base de saisie en ligne « faune-Loire-Atlantique » à laquelle le GNLA contribue. Les données marquées d'astérisques sont mentionnées sous réserve d'homologation régionale (*) ou nationale (**).

*Grèbe esclavon, le Croisic
(Q. Revel)*

Concernant les anatidés, les stationnements d'**Oies rieuses** semblent se pérenniser dans le département depuis quelques années avec un maximum de 21 oiseaux le 18/12 sur le site traditionnel de l'Île de Pierre-rouge, Lavau-sur-Loire (WM) ; 2 oiseaux les 7 et 18/12 au Lac de Grand-Lieu (SR) et les 2 adultes du Marais de Grée, Saint-Herblon, continuent leur hivernage et sont observés du 31/10 jusqu'au 10/01 au moins (PB *et al.*). La **Bernache non-nette**



est observée également sur le site classique d'hivernage de l'estuaire de la Loire avec un maximum de 40 oiseaux le 9/12 au Banc de Bilho Ouest, Montoir-de-Bretagne (FR, HC, CH). Une **Bernache cravant du Pacifique** * (probablement un mâle) se tenait le 24/12 dans les Traicts du Croisic, Guérande (HT) et stationnement d'une **Ouette d'Égypte** du 22/11 au 9/12 à l'Île Neuve, Oudon (AR). Quelques données d'anatidés peu fréquents dans le département avec la présence d'une **Nette rousse** femelle le 18/12 au Lac de Grand-Lieu (SR). Ce même jour, 1 **Fuligule nyroca** * mâle de première année et 2 **Fuligules milouinans** (1 mâle de première année et 1 femelle adulte) étaient également observés sur le Lac de Grand-Lieu (SR). Peu de données d'**Eider à duvet**, 1 le 15/11 au Rocher des Vaches, Piriac-sur-Mer (CGe, GCo) ; 2 dans les Traicts de Rostu, Mesquer le 30/11 (JMV) et 1 à la Pointe du Closillot, Piriac-sur-Mer le 1/12 (Anonyme). Une seule donnée de **Macreuse brune** avec la présence d'un mâle de première année le 18/12 au Lac de Grand-Lieu (SR) et également une seule donnée concernant la **Harelde boréale** avec l'observation de 2 individus à Port-aux-Rocs, Le Croisic le 9/12 (OV, PO). Cinq **garrots à œil d'or** se tenaient au Lac de Grand-Lieu le 17/12 (SR) et 1 **Harle bièvre** de type femelle est observé le 17/12 à la Chapelle-Glain (PB).

Nombre important d'au moins 62 **Plongeons catmarins** au passage en 1h30 le 9/12 depuis la Baie du Castouillet, Le Croisic (TH, PB, OV). Quelques données de **Plongeon arctique**, plus nombreuses qu'à la normale, avec 1 individu le 9/12 depuis la Baie du Castouillet, Le Croisic (TH, PB, OV) et 1 le 21/12 à Port-aux-Rocs, Le Croisic (OV). Le **Plongeon imbrin** est classiquement observé au Croisic avec la stationnement d'un oiseau de première année présent à partir du 5/12 (JPT *et al.*) ailleurs, 1 individu est contacté le 7/11 près de l'Île Dumet (JLD) et 1 le 14/11 au Chatousseau, Piriac-sur-Mer (CGe). Nombreuses données de **Grèbe esclavon** pour la période concernée avec notamment la présence de plusieurs individus observés à plusieurs reprises dans les traicts du Croisic. Ainsi, 1 le 15/11 à la Vire, Piriac-sur-Mer (CGe, GC) ; 1 le 16/12 au Trou du Gros-blanc, Guérande (JB) ; 1 les 17, 20 et 21/12 dans le secteur du Port, Le Croisic (QR, OV) ; 2 le 23/12 dans le Trou du Gros-Blanc, Batz-sur-Mer (OPo) puis 1 le 24/12 sur ce même lieu (HT) et enfin 1 (probablement un individu déjà observé sur ce site) le 30/12 à la Petite Jonchère, Batz-sur-Mer (MPH, XH).

Une donnée de **Puffin fuligineux** avec l'observation d'un oiseau le 2/11 à la Pointe du Croisic, Le Croisic (WM) et 2 **Océanites tempêtes** sont notés le 8/12 à la Pointe-du-Croisic, Le Croisic (SGu). Un **Ibis falcinelle*** hiverne dans les marais de Guérande et est ainsi observé le 27/11 à Bourienne, Guérande (Anonyme) et le 9/12 à Malor, Guérande (CGe). Quelques données classiques de **Milan Royal**, 1 le 3/12 au Fort Aguet, Saint-Brévin-les-Pins (LG) ; 2 le 6/12 au Loroux-Bottereau (AA) et 1 individu le 22/12 à Guenrouët (DM, FTo). Concernant l'**Autour des palombes**, observation inhabituelle d'un individu le 8/11 à la Pointe du Closillot, Piriac-sur-Mer (JPT) ; 1 le 16/12 au Parc d'en-Haut, Avessac (ANo) et 1 femelle le 30/12 à l'étang de Clégreuc, Vay (DM). Hormis le couple d'**Élanion blanc*** ayant mené à bien l'élevage d'un jeune, 1 autre adulte est découvert le 20/11 (FG, DC, FL) à Saint-Colomban, il y sera observé jusqu'au 1/12 au moins. A noter l'observation inhabituelle à la frontière avec la Vendée (La Bruffière) d'un **Faucon crécerelle** leucique le 6/12 (PT). Côté limicoles, 6 **Bécasseaux cocorlis** sont observés le 12/11 à la Tourelle balise de Secé, Corsept (JLC) et l'hivernage du **Chevalier sylvain** est de nouveau constaté (3^{ème} hiver consécutif) dans les Marais de Guérande avec la présence d'un individu du 23/12 au 27/12 au minimum (JPT, CG). Toujours très peu contactée, la **Bécassine sourde** est notée le 14/11 dans la roselière de l'Étang de la Provostière, Riaillé avec 1 individu (WR) ; 1 le 12/12 à Melin, Guérande (GCo) ; 3 à Sainte-Reine-de-Bretagne le 17/12 (JLC) et 1 le 20/12 à la Garenne, Mesquer (Anonyme). Un **Phalarope à bec étroit*** de première année est découvert le 3/11 à l'Étier du Bécassier, Guérande (JPT). Peu de mentions de laridés remarquables dans le département en ce début d'hiver, seulement 1 **Goéland à bec cerclé*** de première année le 18/12 au Lac de Grand-Lieu (SR) et 1 **Goéland pontique*** adulte le 28/12 à la Décharge de la Coutûme, Mésangers (HT).

Observation intéressante d'un **Cocheris huppé** le 24/12 dans le Bourg de Clisson (OV), l'espèce serait à rechercher dans ce secteur en période de nidification... L'afflux de **Jaseurs boréaux*** ayant eu lieu cet hiver en Europe de l'Ouest a permis des observations d'individus en Bretagne, Vendée et dans le sud ouest de la France. Dans notre département, 1 oiseau est observé au Port Durand, Nantes le 18/12 (BD) sous réserve d'homologation. Un **Pouillot véloce de type sibérien** est observé le 2/11 à l'Aufraine, Riaillé (PB, LB).



*Faucon crécerelle leucique,
la Bruffière, Vendée (P. Trécul)*



*Phalarope à bec étroit,
Guérande (J.-P. Tilly)*



*Chevalier sylvain,
Guérande (J.-P. Tilly)*

Un nombre inhabituel de **Mésanges noires** est noté dans de très nombreux endroits du département cet hiver, principalement aux mangeoires. Une seule observation de **Panure à moustaches** pour la période avec la présence de 3 individus le 18/12 au Feu vert du Grand Carnet, Frossay (WM). Quelques observations de **Rémiz penduline** réalisées au mois de Novembre avec 1 oiseau le 1/11 au Cochardières, Saint-Herblain (EP, OPo) ; 1 le 6/11 à la Boisvellerie, Machecoul (RC) et minimum de 3 oiseaux ensemble le 13/11 dans la roselière de Donges-est , Donges (SG). Le **Grosbec casse-noyaux** est noté sur 17 communes durant la période concernée (le plus souvent aux mangeoires). Deux données de **Bec-croisé des sapins**, 1 le 8/12 en Forêt du Gâvre (CH) et 1 le 24/12 aux Buttes du Pô, Guérande (HT). Une seule observation de **Bruant des neiges** le 7/11 à l'Île Dumet avec la présence d'un individu (JLD).



*Goéland pontique,
Mésanger (H. Touzé)*



*Mésange noire baguée en Hollande,
Saint-Herblain (E. Archer)*

Observateurs (toutes rubriques) : A. André (AA), E. Archer (EA), P. Bellion (PB), J. Bourlès (JB), F. Carrié (FC), R. Chalmel (RCh), N. Chenaval (NC), H. Chevalier (HC), J.-L. Chil (JLC), R. Clavier (RC), D. Cleva (DC), G. Couroussé (GCo), Ph. Defernez (PhD), J.-L. Dourin (JLD), B. Dupond (BD), S. Gantier (SG), C. Gentric (CGe), F. Gossman (FG), L. Gourdel (LG), S. Guillaume (SGu), T. Heugas (TH), M.-P. Hindermeyer (MPH), X. Hindermeyer (XH), C. Houalet (CH), F. Latraube (FL), T. Le Campion (TLC), B. Livoir (BL), W. Maillard (WM), D. Montfort (DM), A. Noël (ANo), P. Ouvrard (PO), E. Poisson (EP), O. Poisson (OPo), W. Raitière (WR), S. Reeber (SR), Q. Revel (QR), K. Richard (KR), F. Roche (FR), J.-P. Tilly (JPT), F. Touzalin (FTo), H. Touzé (HT), P. Trécul (PT), J.-L. Trimoreau (JLT), J.-M. Vailhen (JMV), O. Vanucci (OV) et J. Verger (JV).

Chiroptères (rédition P. Bellion)

Les observations de novembre et décembre concernent surtout des prospections de ponts, toutes les espèces ne sont pas encore arrivées sur leurs sites d'hivernage et les températures ont été plutôt douces. Des pipistrelles ont été observées régulièrement en sortie de gîte ou en chasse durant cette période.

Commençons par une **Noctule commune** observée à la tombée de la nuit se dirigeant vers la Loire le 8/11 à Ancenis, cette espèce est peu signalée à cette époque de l'année (PB). Le 17/11, la présence du fameux **Minioptère de Schreibers** est encore signalée à Pontchâteau (DM & al). A Pierrick le pont de Triguel accueille 1 **Murin de Natterer** le 23/11 et 1 **Murin de Natterer** ainsi que 2 **Oreillard roux** le 29/11 (PhD). Sur la même commune le pont de Cher accueille 1 **Murin de Natterer** le 23/11 et encore 1 **Murin de Natterer** le 29/11 (PhD). À Conquereuil 1 **Murin de Natterer** est découvert le 23 puis le 29/11 sous le pont de la Rinaie (PhD). Le 30/11, une prospection sur plusieurs communes permet de découvrir 1 **Oreillard roux** au pont de la Petite Souchais à Saint-Aubin-les-Châteaux, 1 **Murin à moustaches** et 1 **Oreillard roux** sous le pont de la Sauzais à Lusanger et 1 **Murin de Natterer** sous le pont de la Petite Place à Mouais (PhD).

Le 12/12, une autre prospection sous les ponts permet de découvrir 1 **Murin de Natterer** sous le pont de Saran à Guémené-Penfao. Sur cette même commune dans une maison en ruine 1 **Barbastelle**, 1 **Murin de Daubenton** et 1 **Murin à moustaches** sont découverts (PhD). Le 17/12, une prospection des caves d'un château à la Chapelle-Glain révèle la présence de 2 **Petits Rhinolophes** et 5 **Murins à moustaches**, les températures étaient douces et les effectifs sont certainement plus importants lors des vagues de froid, une autre prospection sera réalisée en janvier (PhD, PB). Sous le pont de Bovieux à Missillac, 2 **Grands Murins** et 2 **Murins à moustaches** sont observés le 23/12 (DM, FTo). Le 26/12 à Saint-Sulpice-des-Landes, 2 **Murins à moustaches** et 1 **Myotis sp** sont observés sous le pont de l'Oratoire Sainte-Marie et 1 **Murin de Natterer** est observé sous le pont du Jeanneau (TLC).

Une actualité sur de récents arrêtés préfectoraux de protection de biotopes pris en faveur des chiroptères est publiée en page suivante.

Amphibiens (Rédaction B. Livoir avec l'aide de D. Montfort)

Un **Alyte accoucheur** a été découvert en hivernage dans un regard de compteur d'eau à Petit-Mars le 26/11 (KR). La distribution départementale de ce sympathique petit batracien est aujourd'hui très hétérogène et trahit probablement, ici comme ailleurs en Bretagne, son déclin contemporain de plus en plus manifeste (cf. « *Atlas de répartition 2000-2012 des amphibiens et des reptiles de Bretagne et Loire-Atlantique* », BV-SEPNB, sous presse).

Autre espèce observée dans ce même type de site d'hivernage, souvent prisé des amphibiens, un **Triton crête**, découvert le 9/11 à Ligné (KR). Un juvénile en erratisme pré-hivernal a également été découvert écrasé sur une route à la sortie du village de Mayun (commune de La Chapelle-des-Marais) le 3/11 (DM), observation intéressante dans la mesure où le Triton crête, à la différence des salamandres, est un urodele rarement signalé dans les suivis de mortalité routière. En outre, l'espèce n'avait pas été signalée dans ce secteur briéron jusqu'à présent.

Toujours en ce qui concerne le Triton crête, les premiers mâles en livrée nuptiale ont été observés le 30/12 à La Montagne (BL) et quelques jours plus tard, à Sainte-Reine-de-Bretagne (DM). Le **Triton marbré** a quant à lui été signalé dès le 27/12 dans une mare prairiale à Arthon-en-Retz (JV). Les **Grenouilles rousses** ont rejoint les sites de reproduction tôt en saison cette année, les premières observations, faites par Mickaël Ricordel dans le cadre du suivi réalisé par l'ONF, ayant eu lieu dès la mi-décembre en forêt du Gâvre. Pour finir, signalons une donnée d'une **Rainette méridionale**, espèce très vraisemblablement introduite en Loire-Atlantique, dont le chant a été décelé sur une mare du golf du Croisic le 7/12 (OV) où l'espèce est connue depuis 2005.

Autres Mammifères (Rédaction B. Livoir avec l'aide de D. Montfort)

Des épreintes de **Loutre d'Europe** ont été signalées le 26/12 à Maisdon-sur-Sèvre (WM) et le 27/12 à Pornic (RCh), observations conformes à l'actuelle distribution départementale de l'espèce. Autre donnée intéressante de mammifère semi-aquatique, celle d'un **Vison d'Amérique**, espèce introduite mais *a priori* peu fréquente en Loire-Atlantique, victime d'une collision routière en pleine agglomération de Guérande le 26/11 (JLT, FC). C'est un mustélidé assez ubiquiste, dont le régime alimentaire, plutôt opportuniste, peut l'amener à quitter le bord des cours d'eau et des pièces d'eau et faire des incursions dans des milieux inhabituels et atypiques. Trois biches ont été observées sur un boisement de Guenrouët le 11/11 (JLC). Cette nouvelle observation témoigne d'une présence de plus en plus marquée du **Cerf élaphhe** sur les boisements satellites de la forêt du Gâvre. Concernant les micromammifères, des tunnels, réfectoires et crottiers de **Campagnol amphibie** ont été observés sur les rives d'un plan d'eau de chasse au nord des marais de Brière, à l'Ouest de la butte de Guéland commune d'Herbignac (DM). Espèce rarement signalée, une **Crossope aquatique**, dont le cadavre avait été récolté durant l'été 2012 dans un jardin à Boussay, a été identifiée sur la base des restes osseux le 20/12 (PT). Le spécimen a vraisemblablement été capturé par un chat sur une zone humide proche de la vallée de la Sèvre nantaise.



Maxillaire supérieure
de Crossope aquatique (P. Trecul).
*On notera les dents à pointes rouges,
la position du foramen lacrymal
et les 4 dents unicuspides derrière
l'incisive en « crochet »
bien marqué...*

Six « APPB » Chiroptères tout frais en Loire-Atlantique... (Rédaction N. Chenavard)

Depuis trois ans maintenant, dans le cadre du Plan Régional d'Action Chauves-souris Pays de la Loire, le Groupe Mammalogique Breton a travaillé à la mise en protection par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) de sept colonies de mise-bas de chauves-souris en Loire Atlantique. Ces actions ont été menées de concert avec plusieurs autres structures naturalistes locales telles que le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, le COnservatoire REgional des rives de la Loire et ses Affluents (CORELA), l'Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDEN). Merci également à Benjamin Même-Lafond pour ses conseils et son appui au niveau régional. Fragiles et menacées, certaines de ces colonies de mise bas ont connu des déclins importants ces 20 dernières années. Par exemple, la colonie de Jans est passée de 150 individus dans les années 1990 à 50 en 2012. Certaines autres colonies n'ont été découvertes que récemment et il n'est pas encore possible de savoir si celles-ci sont en déclin, stables ou en augmentation.

Suite à un long travail de sensibilisation et de communication avec le Maire et les élus des sept conseils municipaux, six des sept communes concernées ont donné un avis positif de classement de leur édifice. Ces arrêtés concernent les communes de Cordemais, Jans, Sion-les-Mines, Casson, Le Cellier (toutes des églises abritant des colonies de Grands murins) et Orvault (une partie d'un château abritant une colonie de Murins à oreilles échancrees). Le dernier acte de cette protection s'est tenu ce début d'hiver 2012. Après une validation à l'unanimité de la Commission des sites et des paysages de Loire Atlantique, le Préfet de Loire-Atlantique a signé 6 des 7 Arrêtés prévus, juste avant Noël 2012 ! Le septième arrêté, qui concerne l'église d'Ancenis a vu sa signature retardée mais devrait être proposée au préfet très prochainement.

Fort de cette première réussite, deux colonies de Grands murins découvertes l'été 2012 passé (Guéméné Penfao et Le Landreau) font également l'objet d'un projet de protection similaire. Ces arrêtés sur les gîtes de mise-bas, tous concernant des combles d'édifices publics, permettront une meilleure prise en compte, réglementaire des chauves-souris lors de futurs travaux à envisager (respect d'un calendrier, type de traitement des charpentes, maintien des ouvertures utilisées par les chauves-souris...). Ces APPB vont donc permettre de maintenir la quiétude du lieu aux moments sensibles pour les colonies de mise-bas tout en conservant l'intégrité physique du site.

| Site | Espèce | Date | Effectif |
|-------------------------|-----------------------------|------------|---------------------------|
| Casson (église) | Grand murin | 06/06/2012 | 48 adultes + 2 jeunes |
| Casson (église) | Grand murin | 02/07/2012 | 37 adultes + 5 jeunes |
| Casson (église) | Grand murin | 06/08/2012 | 50-55 adultes + 20 jeunes |
| Jans (église) | Grand murin | 25/06/2012 | 45 adultes + 20 jeunes |
| Sion les mines (église) | Grand murin | 04/06/2012 | 29 adultes |
| Sion les mines (église) | Grand murin | 26/06/2012 | 17 adultes + 15 jeunes |
| Ancenis (église) | Grand murin | 13/06/2012 | 76 adultes |
| Le Cellier (église) | Grand murin | 20/06/2012 | 50 adultes + 7 jeunes |
| Cordemais (église) | Grand murin | 05/06/2012 | 9 adultes |
| Cordemais (église) | Grand murin | 17/07/2012 | 5 adultes + 4 jeunes |
| Orvault (château) | Murin à oreilles échancrées | 17/07/2012 | 8 adultes + 4 jeunes |

Tableau récapitulant les effectifs comptés dans ces colonies de mise-bas lors de l'été 2012

Colonne de mise-bas de Murins à oreilles échancrées à Orvault (N. Chenaval)



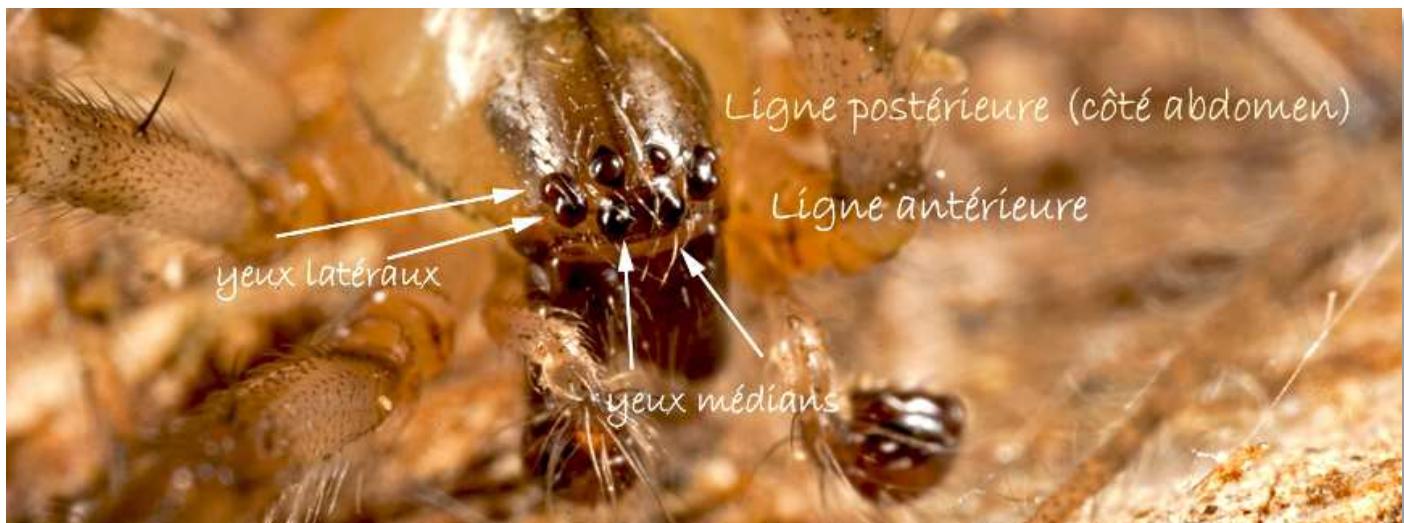
Les yeux des araignées ... vaste sujet ! (Rédaction et photos F. Diemert)

Mon but n'est pas de vous faire un cours scientifique sur les araignées...! J'en serais incapable, mais de vous permettre de découvrir la complexité de cette partie de leur anatomie. Les araignées ne sont pas des insectes, comme en témoignent le nombre de pattes (8 et non 6), et de segments du corps (2 et non 3), l'absence d'antennes et d'ailes, mais aussi leurs yeux simples (et non composés de facettes).

Ces derniers sont placés à l'avant du *céphalothorax* et ne permettent qu'une vision globalement très mauvaise. Seule la paire d'yeux située au milieu et à l'avant, permet une vision directe. Les yeux latéraux ne détectent que les mouvements. En grande majorité les araignées ont huit yeux. Pourtant, quelques-unes en possèdent 6, 4, 2 ou pas du tout. Parfois dans la même famille (par exemple chez les *Cybaeidae*), certaines espèces en ont huit et d'autres six voire deux. Ce critère permet de s'orienter pour la détermination des genres au sein d'une même famille, mais pour une détermination précise de l'espèce, l'observation d'autres critères est essentielle (pattes, coloration et dessin de l'abdomen, *pédipalpe* pour le mâle et l'*épigyne* pour la femelle, ...). Néanmoins, le nombre d'yeux et leur disposition donnent un indice sur la famille.

La disposition des yeux

La disposition oculaire, est souvent un trait distinctif, propre à chaque famille. Elle se fait sur deux lignes de quatre yeux. L'araignée possède deux types d'yeux, les « médians » ou principaux (toujours les plus centraux) et les « latéraux » ou secondaires. Ils diffèrent principalement par leur taille et leur disposition, notamment selon la technique de chasse :



- **à vue** : la vision est essentielle et donc de grands yeux pour voir de loin y compris la nuit (forme générale de la proie et de son environnement proche) et d'autres plus petits pour voir de près (détails pour la saisie), disposés latéralement. Sont concernées, notamment : les araignées-loups (*Lycosidae*), les araignées-lynx (*Oxyopidae*), les araignées sauteuses (*Salticidae*).

- **à l'affût** : la vision n'est pas très utile, seul la détection des vibrations est essentielle. Les petits yeux en "façade", ne servent qu'à l' « enmaillotage » des proies une fois prises dans la toile. Sont concernées, toutes les autres espèces : les argiope frelon, les épeires (*Araneidae*), les araignées fleurs (*Thomisidae*), les pholques (*Pholcidae*), les pardosa (*Lycosidae*)...

